

BUREAU DU VENDREDI 7 JUIN 2024

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 31 mai 2024 s'est réuni le 7 juin 2024, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
 - Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
 - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
 - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
 - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
 - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
 - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
 - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
 - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
 - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
 - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
 - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
 - Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELAN
-
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
 - Patrick EVENO - Maire de BADEN
 - Freddy JAHIER - Maire de COLPO
 - Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP
 - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
 - Yves DREVES - Maire de LE BONO
 - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
 - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
 - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
 - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
 - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
 - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
 - Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
 - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYs
 - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
 - Sylvie SCULO - Maire de SENE
 - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
 - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été représentés :

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON a été représenté par Philippe GUYOT

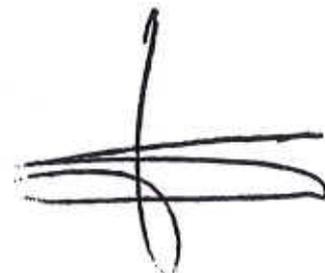
Ont été excusés :

- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

Ont été absents :

- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 7 JUIN 2024

COMMANDE PUBLIQUE

**SUIVI TECHNIQUE PLURIANNUEL 2024-2029 DU BARRAGE DE TREGAT (CLASSE B)
SUR LES COMMUNES DE TREFFLEAN ET THEIX-NOYALO (56)**

MARCHE N° 2024-042

ATTRIBUTION DU MARCHE

Une consultation des entreprises a été lancée le 19 mars dernier, sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour une prestation de suivi technique pluriannuel 2024-2029 du barrage de TREGAT (classe B) sur les communes de TREFFLEAN et THEIX-NOYALO.

A l'issue de la consultation, 1 offre a été réceptionnée dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la société ISL INGENIERIE présente une offre conforme au CCTP.

Le montant de son offre s'élève à 106 456 € HT.

Il vous est proposé de :

- *d'attribuer le marché à la société ISL INGENIERIE ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ